Inscriptions Stages de GYM PAYS D'AIX – TOUSSAINT 2024
(Remplir le formulaire & cocher les cases ☐ correspondantes)

Informations Stage

Stages Gymnastique loisir : 6 ANS et Plus

Horaires½ journée : 9h-12h ou 13h30-16h30 **Horaire journée complète : 9h-16h30**

☐ 5 jours 150€ ☐ 4 jours 125€ ☐ 3 jours 100€ ☐ 2 jours 75€ ☐ 1 jours 45€
☐ 5 (½ j.) 75€ ☐ 4 (½ j.) 65€ ☐ 3 (½ j.) 55€ ☐ 2 (½ j.) 45€ ☐ 1 (½ j.) 25€
Jus de fruit matin et goûter après-midi inclus

Lieu : Gymnase La Pioline – 35, ch. A. Guigou - 13290 Les Milles

☐ **Garderie dès 8h** **3€**
☐ **Garderie de 16h30 à 18h** **4€**

Possibilité de payer par ***Chèque à l'ordre de la GPA – par CB au club – Chèques ANCV - Espèces (carte collégien acceptées)***
Les inscriptions sont effectives à réception du formulaire rempli accompagné du règlement
à l'adresse suivant : Gymnastique du Pays d'Aix - 35, chemin Albert Guigou - 13290 Aix en Provence.
✂……

Renseignements / Inscriptions

ENFANTS

LES JOURNEES OU ½ JOURNEES SUR LES DEUX SEMAINES NE SONT PAS CUMULABLES POUR LES TARIFS.
CHAQUE SEMAINE EST INDEPENDANTE

	Journée entière	1/2 journée matin	1/2 journée après-midi	Garderie matin	Garderie soir
Semaine du 21 au 25 octobre 2024					
Lundi					
Mardi					
Mercredi					
Jeudi					
Vendredi					
Semaine du 28 au 31 octobre 2024					
Lundi					
Mardi					
Mercredi					
Jeudi					
Vendredi (01 nov - férié)					

Nom : ……
Prénom : ……
Date de naissance : …… ……

Membre GPA : ☐oui ☐non
Adresse : ……
Tél domicile : ……
E-mail : ……
Nom Mère : ……
Tél. Port. Mère :……
Nom Père : ……
Tél. Port. Père : ……
Autre Contact en cas d'urgence …… Tél : ……
Antécédents médicaux à signaler ou allergies alimentaires :
……
Comment vous avez connu notre stage : ☐ **C**lub ☐ **I**nternet ☐ **V**ille d'Aix ☐ ami

Décharge Parentale / Autorisations

Je soussigné(e), …… (Père, Mère, Tuteur),
☐ autorise mon (mes) enfant(s) ci-dessus nommé(s) à participer au(x) Stage(s) sportif(s) organisé(s) par la GPA suivant(s):
☐ **Stage TOUSSAINT 2024**
☐ m'engage à vérifier que l'animateur est bien présent avant de laisser mon enfant au gymnase. L'animateur n'est en aucun cas responsable de l'enfant avant ou après les heures de séances.
☐ déclare que mon enfant ne présente aucune contre-indication à la pratique du sport.
☐ autorise le responsable de l'animation à prendre le cas échéant toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisation) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.
☐ autorise l'animateur d'amener mon enfant en voiture aux lieux d'activité qui se déroule à l'extérieur de la salle de gym
☐ certifie que mon enfant est assuré en responsabilité civile.
☐ donne à la GPA l'autorisation de représenter les photographies prises représentant mon (mes) enfant(s) lors du stage pour être publiées sur le site internet de la GPA(http://www.paysdaixgym.fr ou sur les publications municipales
« Lu et approuvé » / Date et Signature

Association à but non lucratif régie par la loi 1901.
Déclaration à la préfecture d'Aix en Provence le 31 août 2006 sous le n° W131001076
Parution au Journal Officiel du 23 septembre 2006.
N° de SIRET 49373773800010
N° d'agrément jeunesse et sport n° 2452 S/07 en date du 15 janvier 2007.
Affiliation à la fédération française de gymnastique sous le n° 19013.166